

nos missions

Un engagement à vos côtés

Mon expérience de l'expertise auprès des assurés m'a appris que nulle situation n'est acquise d'avance.

La réflexion et l'investissement personnel dans sa mission permettent à l'expert BÉAL d'être au plus près des attentes de son client, l'assuré.

La confrontation d'idées dans le respect mutuel avec la compagnie d'assurance est, quant à elle, une nécessité.

Ainsi peut se définir notre métier d'expert d'assuré : une recherche permanente de l'équilibre entre chaque partie, en ayant toujours au cœur de nos préoccupations **le juste intérêt de l'assuré** dans toutes les missions d'évaluations de biens, professionnels ou personnels.

Frédéric BÉAL
Fondateur et dirigeant

DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS

Tous les experts BÉAL agissent au service exclusif de leurs clients, les assurés.

Ils ont **2 obligations fondamentales** :

- **Le résultat** : pour cela ils s'investissent totalement dans la préparation, l'élaboration, l'analyse et la présentation de leur dossier d'expertise.

- **L'indépendance** : la recherche du résultat optimal est indissociable d'une objectivité et d'une transparence sans faille.

Son obligation de confidentialité fait aussi de lui un professionnel de confiance auprès de ses clients, entreprises ou particuliers.

DE VRAIS PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

Depuis sa création, le cabinet BÉAL appuie son développement sur la qualité de ses experts.

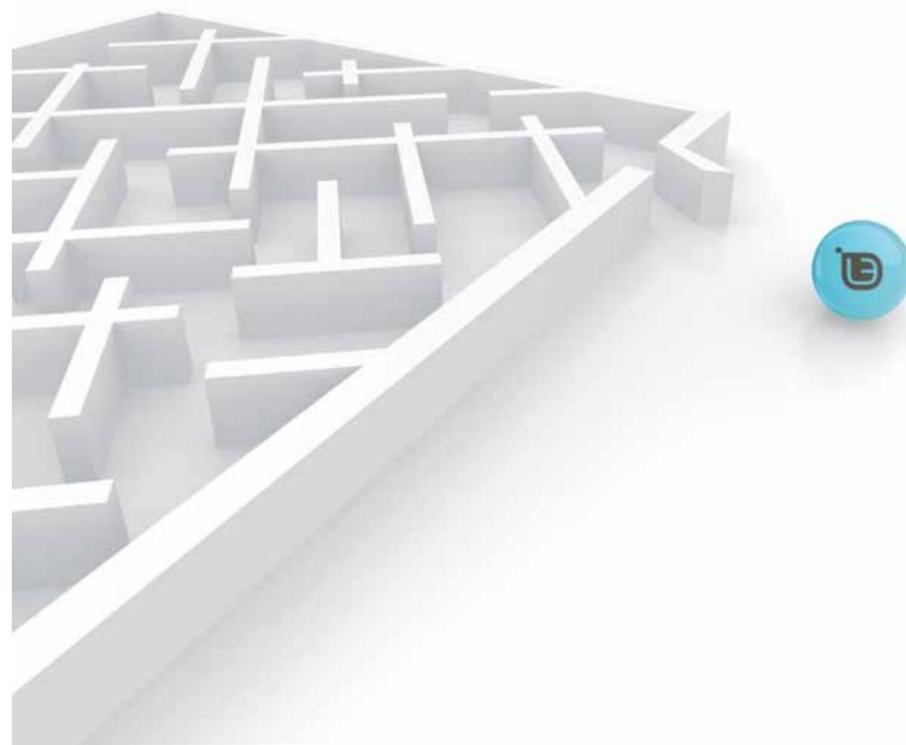
Techniciens avant tout, nos experts sont des spécialistes du risque, de l'estimation de valeur, du conseil en cas de sinistre : ils sont confrontés quotidiennement à ces environnements, pour les particuliers comme les entreprises.

Les compétences multiples de l'équipe reposent sur leur capacité à comprendre et à évaluer les mécanismes juridiques, financiers et immobiliers. Et leurs qualités humaines comme leur professionnalisme en font un véritable soutien des assurés, et un rouage essentiel lors d'un sinistre.



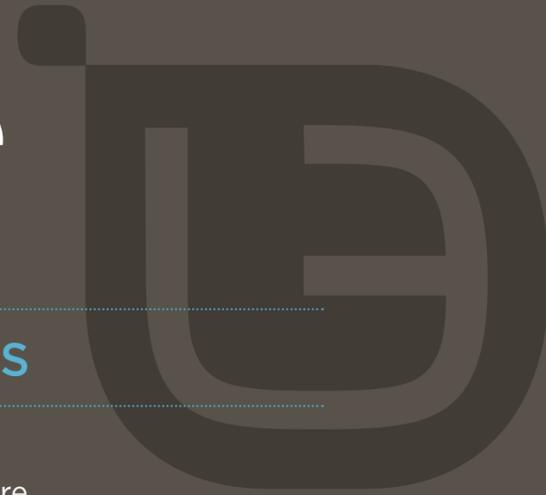
17 rue de la Presse - 42000 Saint-Étienne
T 04 77 37 88 80 - F 04 77 37 40 97
beal.expertise@orange.fr

www.beal.expertise.fr



prévenir
conseiller
accompagner

agir dans le juste intérêt des assurés



NOS 3 MÉTIERS

1 / Expertise après sinistre

Faire appel à un expert d'assurés permet de défendre vos droits et vos intérêts vis-à-vis de l'expert missionné par votre assureur, concernant l'évaluation des dommages consécutifs à un sinistre : incendie, vol, dégâts des eaux...

En tant qu'expert technique, nous saurons argumenter, négocier et apporter tous les éléments utiles face à l'assureur, pour obtenir un dédommagement juste et équitable. Les avantages de l'intervention de l'expert d'assurés : **une indemnisation plus rapide et plus juste des dommages.**

L'expert d'assuré est là pour vous représenter et défendre vos intérêts, tout au long de cette procédure.

Les 4 étapes majeures de cette phase sont :

> **Reconnaissance** : l'expert prend des mesures conservatoires pour limiter les conséquences du sinistre.

> **Chiffrage** : votre expert évalue précisément les dommages et constitue un dossier qui servira de base à la réclamation.

> **Pointage-clôture** : lorsque l'état préparatoire du règlement est établi, une réunion entre votre expert et l'expert désigné par votre compagnie est organisée afin d'arrêter les montants de façon contradictoire et amiable.

> **Analyse du contrat d'assurance et rédaction des documents** servant de base aux indemnisations.

2 / Détermination de la valeur vénale

Il s'agit de la **valeur marchande** d'un bien immobilier pour un particulier, ou de l'actif immobilier d'une entreprise, estimée en toute **indépendance** par nos experts.

Elle correspond au prix moyen qui pourrait être obtenu sur un **marché concurrentiel** et suffisamment large pour que la comparaison puisse être faite avec des biens similaires.

3 / Estimation préalable (valeur d'assurance)

Il s'agit de la valeur actuelle de remplacement ou de reconstruction d'un bien (bâtiment ou matériel). On distingue 2 valeurs, valeur à neuf et valeur vétusté déduite, très différentes des valeurs d'achats historiques.

Ce type d'évaluation existe également pour les bijoux, meubles anciens... Elle permet d'éviter les coûts d'une sous-estimation en cas de sinistre ou de sur-assurance.

01

SOUTIEN LOGISTIQUE

BÂTIR UN DOSSIER SOLIDE

La constitution d'un dossier technique solide est la caution de l'obligation de résultat de l'expert BÉAL.

En effet, seule une démarche objective permet de crédibiliser une évaluation de biens ou de risques. Rédigé en appui de sa mission, avec l'assistance technique de l'équipe d'experts du cabinet, le dossier d'évaluation préparera la qualité de l'intervention de l'expert BÉAL auprès de la compagnie d'assurance.

Ce dossier technique est évolutif et suivra la courbe d'évaluation du patrimoine, personnel ou professionnel, de chaque client.

02

HOMME DE TERRAIN

VOUS APPORTER LA PROXIMITÉ

Nos experts sont avant tout des conseillers techniques. À ce titre, leur mission d'évaluation exige une intervention au plus près.

Cet accompagnement de proximité, que nous offrons aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers, passe par une observation sur le terrain, afin de bien comprendre tous les enjeux liés à la juste évaluation des intérêts de chaque client.

03

HOMME DE DIALOGUE

PRÉSERVER VOS INTÉRÊTS

Comprendre les enjeux

Nos experts sont formés pour analyser des situations complexes, mêlant juridique, financier et immobilier, dans une vraie relation de partenariat avec l'assuré.

En toutes circonstances, en offrant disponibilité et rigueur, ils chercheront à préserver au mieux les intérêts de l'assuré, sur la base d'une intervention juste et équitable.

Ré-équilibrer les débats

Notre mission est d'être au service exclusif des assurés et exige un sens profond de l'équilibre. Les inévitables divergences d'évaluation entre l'expert d'assurés et la compagnie d'assurance mènent à une nécessaire négociation.

Grâce à son dossier technique, l'expert BÉAL apportera une contradiction à la fois amiable et objective, avec pour mission de préserver en toutes circonstances le juste intérêt de son client.

